

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil/ Unicef : vers l'élaboration d'un plan opérationnel

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

UNE mission du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), conduite par Donatien Tameko, représentant adjoint de l'organisme onusien au Gabon, a séjourné récemment à Port-Gentil, dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum signé en juillet dernier, inscrivant la capitale économique du Gabon dans la quête du label "Ville Amie des Enfants".

Après les civilités au gouverneur de province, Paul Ngome Ayong, et au maire de Port-Gentil, Gabriel Tchango, trois séances de travail ont ponctué leur séjour.

Avec la commission ad hoc du suivi des actes du mémorandum, les termes du partenariat liant, pour trois ans, l'Unicef et la ville de Port-Gentil ont été revisités. S'en est suivi un échange avec les opérateurs économiques.

Ces deux réunions, présidées par la 4e adjointe au maire, Marie-Claire Ogoula Ozoumè, représentant l'édile, ont donné l'occasion à Donatien Tameko de louer les efforts fournis par les acteurs du secteur privé souvent sollicités pour accompagner des projets de développement, notamment dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ces partenaires, en attente du plan opérationnel qui sera élaboré dans un mois, ont réaffirmé leur disponibilité, en fonction de leurs possibilités, à s'impliquer dans des projets en faveur des populations. Enfin, la délégation a échangé avec les organisations de la société civile de la protection de l'enfant appelées à traduire par des actions concrètes sur le terrain certaines activités et des projets qui seront mis en œuvre.



Photo de famille au terme de rencontre.

Photo : Sidonie AMBONGUILA



MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE L'ESTUAIRE
CABINET DU GOUVERNEUR

000132 /ML/PES/CAB-G

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION-TRAVAIL-JUSTICE

COMMUNIQUE

**ANNONCE PUBLIQUE DE LA CAMPAGNE DE REACTIVATION DES
PROCESSUS DE REINSTALLATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR
LE PROJET HYDROELECTRIQUE DE NGOULEMENDZIM**



Dans le cadre du plan d'Action de Réinstallation (PAR) du projet HYDROELECTRIQUE de NGOULEMENDZIM, projet développé par le consortium Gabon Power Company (GPC) filiale du Fonds Gabonais d'investissements Stratégiques (FGIS) et le groupe Finlandais Wärtsilä, le Gouverneur de la Province de l'Estuaire, Madame Marie Françoise DIKOUMBA, informe l'ensemble du public et les personnes impactées que le Maître d'ouvrage ASOKH ENERGY, a clôturé en 2022 trois (3) étapes majeures.

Il s'agit de :

- 1- Un inventaire des biens agricoles, du cadre bâti et des parcelles impactées par le projet de construction de la ligne haute tension de 225 kW reliant Andock FOULA en Ntoum a été finalisé en avril 2022 ;
- 2- Le traitement par le Comité Local de suivi des réclamations et la mise à jour des listes de personnes affectées par le projet avant la date butoir fixée au 28 mai 2022 ;
- 3- L'organisation des consultations publiques en juin 2022.

Fort de ce qui précède, Madame le Gouverneur porte à la connaissance de tous que le Maître d'ouvrage ASOKH ENERGY a débuté depuis le **10 mars jusqu'au 20 avril 2023**, trois (3) phases importantes dans le cadre de la finalisation du PAR de ce projet structurant.

Il s'agit

Phase 1 : Remobilisation des Comités locaux de suivis (CLS) pour rétablir le contact avec les Personnes Affectées par le Projet (PAR) et les accompagner dans le processus de réinstallation.

Phase 2 : Réactivation du Mécanisme de Gestion des Requêtes et des Plaintes avec l'objectif de recenser les réclamations, doléances et suggestions des Personnes Affectées par le Projet (PAR) de NGOULEMENDZIM et la construction de la ligne 225 HW associée.

Phase 3 : Réactualisation des données (identités, orthographes et titres de propriété) disponibles dans la liste des Personnes Affectées par le Projet (PAR) de NGOULEMENDZIM et la construction de la ligne 225 HW associée.

Les Quartiers et villages concernés sont :

NTOUM Mekonanam, Cimetière, Rail, Assora Venez-Voir, Mfoulayong, Mvengayong, Dam Oyem, Akam Ngué, Nzong Bour.

KOMO-KANGO Nzong Exotica, Iéougouleu, Mvi Mvi, Bele, Asseng Gate, Asseng Village, Andem 1, Andem 2, Ndouaniang 2, Messe, Evinayong, Abanga, Sogatcel, Alem Como, Andock Foula.

Nous vous invitons à vous mettre en relation avec les autorités locales et les Comités Locaux de Suivi (CLS) pour connaître le programme précis des permanences et / ou vous faire représenter en cas d'impossibilité de vous déplacer. Le CLS, et l'équipe de GPC, se tiennent à votre disposition pour toutes vos préoccupations.

Contact : M. SIMANGOYE Responsable environnemental et social, Téléphone numéro : 077-23-25-00.

Fait à Libreville, le 10 MAR 2023

Le Gouverneur
Marie Françoise DIKOUMBA